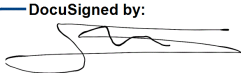


SARL AASGARD BREST

Dossier Financier

Bilan Certifié conforme DocuSigned by:  E732948BC01445F... DocuSigned by: Arnaud Monnier CB44F4DDA0834BD...				
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	669	669		
Fonds commercial (1)	130 000		130 000	130 000
Autres immobilisations incorporelles	530	530		
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 228	1 228		
Installations techniques, Mat. Outil.	79 341	63 980	15 361	12 430
Autres immobilisations corporelles	328 703	314 020	14 683	19 491
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	305		305	305
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	540 775	380 426	160 348	162 225
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	340 086		340 086	347 502
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	20 459	1 701	18 758	1 267
Autres créances	39 291		39 291	32 638
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	140 780		140 780	72 994
Charges constatés d'avance (3)	43 751		43 751	51 169
TOTAL ACTIF CIRCULANT	584 367	1 701	582 666	505 570
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 125 142	382 128	743 015	667 795
(1) Dont droit au bail			130 000	130 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SARL AASGARD BREST

Dossier Financier

Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-157 506	-112 379
Résultat de l'exercice	197 697	-45 127
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	48 441	-149 256
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	14 550	9 600
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 550	9 600
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	182 318	418 006
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	261 534	239 363
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 003	99 389
Dettes fiscales et sociales	85 126	43 155
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42	7 538
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	680 023	807 451
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	743 015	667 795
(1) Dont à plus d'un an (a)		418 006
(1) Dont à moins d'un an (a)	680 023	389 444
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié
conforme

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

Annexe

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD BREST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 743 015 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 197 697 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Concessions 3 ans

* Constructions : 3 à 7 ans

* Installations techniques : 2 à 7 ans

* Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 3 à 5 ans

■ Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

■ Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	131 198			131 198
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	131 198			131 198
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	1 228			1 228
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	67 484	11 858		79 341
- Installations générales, agencements aménagements divers	249 267	8 398		257 665
- Matériel de transport	41 858	980		42 838
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 496	703		28 199
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	387 333	21 939		409 272
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	305			305
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	305			305
ACTIF IMMOBILISE	518 836	21 939		540 775

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		21 939		21 939
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		21 939		21 939
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 198			1 198
Immobilisations incorporelles	1 198			1 198
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	1 228			1 228
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 054	8 926		63 980
- Installations générales, agencements aménagements divers	239 972	6 869		246 841
- Matériel de transport	36 590	4 294		40 884
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 569	3 726		26 295
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	355 413	23 815		379 228
ACTIF IMMOBILISE	356 611	23 815		380 426

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 103 806 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	305		305
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 459	20 459	
Autres	39 291	39 291	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43 751	43 751	
TOTAL CREANCES	103 806	103 501	305
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frns - rrr à obtenir et avoirs non	11 338
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	11 338

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 Euro décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS AASGARD 22970 PLOUMAGOAR	100,00	750,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-112 379
Résultat de l'exercice précédent	-45 127
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	-157 506
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-157 506
TOTAL DES AFFECTATIONS	-157 506

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	7 500				7 500
Réserve légale	750				750
Report à Nouveau	-112 379	-157 506	-157 506	-112 379	-157 506
Résultat de l'exercice	-45 127	45 127	197 697	-45 127	197 697
Total Capitaux Propres	-149 256	-112 379	40 191	-157 506	48 441

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	9 600	6 300	1 350		14 550
TOTAL PROVISIONS	9 600	6 300	1 350		14 550
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 300	1 350		
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 418 489 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	151 003	151 003		
Dettes fiscales et sociales	85 126	85 126		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	182 360	182 360		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	418 489	418 489		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Frns - factures non-parvenues	14 717
Charges ou produits financiers sur	9 078
Personnel - dettes provisionnés pou	21 750
Personnel - primes à payer	18 405
Org. sociaux - congés payés et char	6 449
Taxe apprentissage	245
Charges sur primes	7 914
Apcdna	240
Etat - charges a payer	5 817
TOTAL CHARGES A PAYER	84 615

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	13 562		
Commissions & charges sociales vend	30 189		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	43 751		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	-176 912		-176 912
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	509 228		509 228
Ventes de marchandises	2 075 850		2 075 850
Produits des activités annexes	86 112		86 112
TOTAL CA	2 494 278		2 494 278

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 384	18 582
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	9 384	18 582
RESULTAT FINANCIER	-9 384	-18 582

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2008, la société SARL AASGARD BREST est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AASGARD, 22970 PLOUMAGOAR.

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 495 Euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

AASGARD BREST

EURL au capital de 7 500,00 euros
Siège social : 246 Rue DE GOUESNOU
29200 BREST
503 973 752 R.C.S de BREST
(Ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 AOÛT 2025**

DÉCISION N° 2 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 197 696,88 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 157 505,75 euros.
- Dotation aux autres réserves : 40 191,13 euros

Extrait certifié conforme aux décisions de l'Associé unique du 27 février 2026.

La Gérance

Monsieur Olivier CHAUDET et Monsieur Arnaud MONNIER

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...